



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-346>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-346**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Plate-forme commissariat Sud-Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestation de maintenance préventive et/ou corrective des matériels de restauration collective (M.R.C.) au profit des formations et services des Groupements de Soutien Commissariat (GSC) rattachés à la Plate-Forme Commissariat Sud-Est (PFC-SE) - Lyon (69)

Description : Prestation de maintenance préventive et/ou corrective des matériels de restauration collective (M.R.C.) au profit des formations et services des Groupements de Soutien Commissariat (GSC) rattachés à la Plate-Forme Commissariat Sud-Est (PFC-SE) - Lyon (69)

Identifiant de la procédure : 3e589f04-a905-412f-ac08-ac7f2e1fe0f9

Identifiant interne : DAF_2025_000236

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent au profit des formations et services des GSC rattachés à la Plate-Forme Commissariat Sud-Est de Lyon, dans les départements suivants : 01, 03, 26, 38, 42, 63, 69, 73 et 74

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,560,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,035,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La PFC-SE est fermée du 25 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus. Il ne sera répondu à aucune question durant cette période.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) départements 42 et 69

Description : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) départements 42 et 69

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir

adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans les départements 42 et 69.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 230,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) département 01

Description : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) département 01

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans le département 01.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 275,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) département 26

Description : GSC de Lyon - Valence - La Valbonne (LVV) département 26

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le

pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans le département 26.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 145,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : GSC de Clermont-Ferrand (CFD) départements 03 et 63

Description : GSC de Clermont-Ferrand (CFD) départements 03 et 63

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir

adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans les départements 03 et 63.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 310,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 405,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 38

Description : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 38

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12

mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans le département 38

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 270,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 73

Description : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 73

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12) mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations s'exécutent dans le département 73

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 175,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 74

Description : GSC de Grenoble - Annecy - Chambéry (GVC) département 74

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50880000 Services de réparation et d'entretien de matériel d'hôtellerie et de restauration

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois courant à compter de sa date de notification. Il peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois par période de reconduction de douze (12 mois) sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas s'opposer à cette reconduction. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur fait connaître sa décision de ne pas reconduire l'accord-cadre, au plus tard, deux mois avant la période de reconduction concernée. Clause de réexamen (art.6 du CCAP) : Le pouvoir adjudicateur peut, en cours d'exécution, apporter des modifications à l'accord-cadre, conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique. Conformément à l'article R2194-1-1° du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur prévoit une clause de réexamen dont les modalités sont explicitées à l'article 6 du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 155,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre comporte un minimum en valeur annuel par lot, qui correspond au montant forfaitaire annuel des visites préventives et un maximum en valeur par lot, sur sa durée totale (période ferme et reconductions incluses).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité des prestations

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (dimension environnementale)

Description : Critères d'attribution tels que mentionnés à l'article 8.3.2 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : L'accès à une emprise du ministère des armées, du titulaire, des salariés du titulaire et du (ou des) sous-traitant(s) n'est pas de droit, mais celui-ci est subordonné aux résultats d'enquêtes administratives. Pour ces enquêtes des documents spécifiques sont à fournir pour le contrôle de personne morale du candidat (et ses éventuels sous-traitants) et également pour le contrôle de personne physique de la (ou de toutes) personne(s) ayant à intervenir sur le lieu de la prestation (titulaire et sous-traitants). Les soumissionnaires ou le ou les attributaire(s) pressenti(s) qui ne fournissent pas les documents ne peuvent pas se voir attribuer le marché. Les modalités d'habilitation sont précisées à l'article 7.1.4 du règlement de consultation.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Plate-forme commissariat Sud-Est

Organisation qui traite les offres : Plate-forme commissariat Sud-Est

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Plate-forme commissariat Sud-Est

Numéro d'enregistrement : 13001536500013

Département : Rhône

Adresse postale : 22 avenue Leclerc

Ville : Lyon

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Catherine HAGNIER

Adresse électronique : catherine.hagnier@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33437273005

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Département : Rhône

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 478141010

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ac8afcd4-88e3-444d-8137-8ef22b4ab3ec - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/01/2026 à 11:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026